

PROCES – VERBAL COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE Restreinte n°7 – saison 2024/2025

Réunion du : 28 mars 2025 au siège de la LBF à 15h30

Présents: MM. Alain LEAUTE, Thierry BRIAND, Gérard MIGNON

C.T.R.A.: M. Jonathan TRIBODET

Excusés : M. Gérard LE ROY

1. COURRIERS ARBITRES

Mail du 23/02 de David OLIVIER, arbitre R3 du District 29, informant la CRA de l'absence de son AA1 lors de la rencontre R3 du 24/02 à Plougastel.

Pris note.

Transmis à la CDA 29.

Mail du 23/02 de Arthur TRAHAN, candidat R3 du District 29, informant la CRA de son arrêt de l'arbitrage à compter de ce jour.

Pris note.

Mail du 27/02 de Mickaël GALLOU, arbitre R2 du District 29, informant la CRA de son indisponibilité jusqu'au 21/02/2025.

Pris note.

Mail du 27/02 de Vincent KERGAL, arbitre du District, informant la CRA de son indisponibilité jusqu'au 24/06/2025.

Pris note de son arrêt jusqu'en fin de saison.

Mail du 03/03 de Axel LE CARDINAL, JAL du District 22, concernant ses indisponibilités pour études les dimanches.

Pris note, il en sera tenu compte.

Mail du 03/03 de Frédéric DELACHIENNE, candidat R3 du District 35, informant la CRA de l'absence de son AA1 lors de la rencontre R3 du 02/03 à Vignoc.

Pris note. Transmis à la CDA 35.

Mail du 04/03 de Thomas GUIHARD, arbitre R3 du District 56, informant la CRA de son indisponibilité jusqu'au 25/05/2025.

Pris note. La commission décide de neutraliser sa saison.



Mail du 04/03 de Pierre MARTINENQ, arbitre R3 du District 56, concernant son indisponibilité jusqu'à fin avril 2025.

Pris note. La commission décide de neutraliser sa saison. Au regard de sa situation 2024/2025, l'intéressé devra réussir un test physique en début de saison 2025/2026 avant d'être désigné.

Mail du 09/03 de Jean-François EVENO, arbitre Elite Régional du District 22, informant la CRA de l'absence de son AA2 lors de la rencontre R1 du 08/03 à La Montagnarde, et le remplacement de ce dernier par un Jeune Arbitre de Lique présent sur place.

Pris note, remerciement au Jeune Arbitre de Ligue.

Transmis au service comptabilité.

Mail du 11/03 de Nolane LE GALLES, JAL du District 56, concernant sa situation professionnelle. Le responsable Jeunes de la CRA lui a répondu, saison terminée.

Mail de Jean-Pierre CONAN concernant des remboursements de frais kilométriques liés à un déplacement pour une rencontre de Futsal : Hennebont - Ergué Gabéric du 22/02/2025 Pris note, le nécessaire sera fait avec le service comptabilité.

2. DIVERS

Réception d'un dossier transmis par la CR de Discipline, pour information, concernant une rencontre de R1 du 08/02/2025.

Pris note, un rappel sera fait aux arbitres à titre pédagogique.

Mail du 28/02 du Président de la CDA 22 informant que l'interlocuteur "jeunes arbitres" de la CDA 22 est depuis le 28 février Damien SCHOUMACKER.

Pris note.

Mail du 20/02 de la CR de Discipline, transmettant le rapport disciplinaire de l'arbitre d'une rencontre de R2 du 16/02.

Pris note, il est rappelé aux arbitres l'importance de bien relire leur rapport avant validation pour éviter toute erreur de forme.

Mail du 01/03 de Frédéric CHAGNOT, ancien arbitre, souhaitant reprendre l'arbitrage.

Pris note. Transmis à la CDA 35.

Mail du 06/03 du club de St Brieuc cob informant la CRA de l'absence de l'arbitre officiel désigné pour la rencontre U16 R2 du 01/03/2025.

Pris note. Transmis à la CDA 22.

Mail du 12/03 de Bocage Cup U14 informant la CRA de son souhait d'avoir des arbitres officiels pour diriger les rencontres des 07 et 08/06.

Pris note. Transmis à la CDA 35.



Mail du 27/03 de Didier PAUCHARD, responsable CRA Jeunes arbitres, concernant la situation de Albane COUDE, JAL du District 56, et de Louis FORTIN, JAL du District 29.

Pris note. La commission décide de neutraliser la saison des deux jeunes arbitres.

Calendrier Général des Compétitions LFP saison 2024-2025

Pris note, en attente des compétitions fédérales et de Ligue.

3. PROCHAINE REUNION

Réunion CRA Plénière

Le vendredi 28 mars 2025 à 17h30 À la LBF à Montgermont

Le Président Alain LEAUTE Le Secrétaire Gérard MIGNON